

# Les écolos, « idiots utiles » du mondialisme

écrit par Eric de Verdellan | 21 février 2023





*« Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements. » (Charles Darwin).*

Certains naïfs, obnubilés par la survie de la planète, pensent que les mouvements écologistes ont fait évoluer les mentalités occidentales et ont permis aux dirigeants des pays les plus riches et/ou les plus industrialisés de prendre conscience des dangers qui guettent notre monde si nous ne nous convertissons pas à la chasse au CO<sub>2</sub>, qui serait, selon eux, responsable de tous nos maux.

D'autres, qui en ont marre des oukases des « *Khmers verts* », sont persuadés que l'idéologie écolo a contaminé l'esprit des hommes (et femmes) politiques et des technocrates européens. C'est pour ça qu'ils nous imposent chaque mois, chaque semaine, de nouvelles directives, contraintes et interdictions diverses et variées dans tous les domaines.

En fait est-ce la première poule qui a pondu le premier œuf ou l'inverse ? Pour ma part, je crois que nous avons affaire à une véritable mafia, une association de malfaiteurs : les écolos sont les « *idiots utiles* » de l'Union européenne (donc des mondialistes) et l'immigration est sa troupe de manœuvre, pour ne pas dire son armée d'occupation.

Il me faudrait un livre entier pour développer ma façon de penser qui est, en grande partie, celle de Renaud Camus sur le « *Grand Remplacement* » mais je me bornerai à quelques exemples pour tenter de démontrer que l'écologie (surtout l'écologie punitive) favorise les avancées vers une gouvernance européenne d'abord, mondiale plus tard.

Commençons par une histoire déjà ancienne : en 1991, il y a plus de 30 ans, j'étais inspecteur d'assurance pour la Bretagne (et la basse Normandie). Le long des côtes nous assurions un certain nombre de magasins de marée qui vivaient – plutôt bien – de la pêche côtière.

Puis, coup de massue, Jacques Mellick, alors ministre délégué à la Mer, présentait, au nom du gouvernement, un « *plan d'urgence* » pour la pêche française. Objectif : réduire de 100 000 kW sa puissance pour répondre aux exigences de la Communauté économique européenne, qui n'était pas encore l'UE, dans sa politique de gestion des ressources.

Ce fut une hécatombe, près de 1 000 bateaux sont partis à la casse... enfin pas tout à fait, ces bateaux devaient être soit détruits, soit vendus à l'étranger, ou aller pêcher en dehors des eaux communautaires, sur injonction de Bruxelles qui voulait réduire de 40 % en cinq ans, et à partir de 1993, les capacités de captures européennes. Dans chaque port de pêche, le préfet devait mettre en place une commission chargée de suivre la « *reconversion* » des laissés-pour-compte.

Le gouvernement accompagnait ce plan de mesures dites « *sociales* », qui se rapprochaient de celles développées pour

d'autres secteurs : préretraites pour les plus de cinquante ans, obligation du contrat de travail (et non du simple rôle à chaque retour au port pour les marins), accès au chômage partiel, etc. Coût de ces mesures : 230 millions de francs dont l'enveloppe provenait pour moitié de la CEE et de la France. Les 115 millions de francs que l'État français devait débloquer venaient de la ligne budgétaire consacrée initialement à... la construction de nouveaux bateaux !

Ce fut une nouvelle casse sociale ! Les deux tiers des magasins de marée ont disparu, on a détruit des navires et on a tué, sciemment, une filière rentable. Tout ceci était voulu par Bruxelles.

Les écolos buvaient du petit lait, on allait « *protéger la ressource* » et c'était « *bon pour la planète* ». Une partie de la flottille de pêche bretonne a été vendue au gendre du Roi du Maroc. Les bateaux vendus ont pu continuer à pêcher sans se préoccuper des directives européennes et nous nous sommes mis à consommer du poisson... marocain : CQFD ! Précisons que la grande pêche, dirigée par les multinationales de l'agroalimentaire comme le groupe Nestlé, qui se concentrait sur les captures (destinées à la farine et à l'alimentation animale) de milliards de petits poissons, était en dehors des mesures de réduction. Les « *petits* » pêcheurs étaient les seuls visés.

Autre exemple pour illustrer mon propos : le gaz de schiste. Depuis le début de la guerre en Ukraine, je m'étonne que personne ne remette sur la table ce serpent de mer. Chez nous, il suffit de parler de gaz de schiste pour provoquer de vives réactions. En 2011, sur pression de Ségolène Royal et des écologistes, la France interdisait la fracturation hydraulique.

C'est cette technique qui permet l'exploitation du gaz de schiste. À l'époque, les risques environnementaux qui l'entouraient, comme la pollution des nappes phréatiques ou

les risques sismiques, ont suffi à sceller son sort.

Je n'ai pas d'avis sur cette technique, n'étant pas un spécialiste de ces questions mais, après tout, pourquoi avoir interdit **aussi** la recherche d'autres techniques d'extraction ?

Depuis 2011, nous avons du recul et il semble que les dangers de l'extraction du gaz de schiste soient à nuancer. « *Les risques étaient dus à des mauvaises opérations dans des zones avec des failles* » explique G. Charon, auteur du livre « *Le gaz de schiste : la nouvelle donne énergétique* » (1), paru en 2014. Et il ajoute « *Il y avait aussi énormément d'anti-américanisme primaire. On disait que c'était le Far West, une escroquerie, une pyramide de Ponzi. Le débat a été très politisé.* »

Bref, pour complaire aux écologistes, nous nous sommes interdits toute forme de recherche et d'exploitation du gaz de schiste ; or du gaz de schiste, il y en a en France. Des gisements existent dans le bassin parisien, mais aussi dans le sud-est, entre Montélimar et Montpellier.

Le problème, c'est que même les forages d'exploration ont été interdits. Et pourtant, la France a rapidement disposé d'estimations sérieuses sur les retombées économiques d'une telle exploitation. En 2015, un rapport commandé par Montebourg, alors ministre du Redressement productif (2), a été rendu par des experts reconnus. Ce rapport estimait une manne financière de 300 milliards d'euros et un total de 225 000 créations d'emplois sur 30 ans. Il posait aussi un regard lucide sur les enjeux écologiques de l'exploitation de gaz de schiste. On a oublié ce rapport et, en 2017, l'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels a été définitivement interdite.

Les écolos jubilaient. L'exploitation de gaz de schiste est interdite en France, mais la France consomme du gaz de schiste... américain. Allons un peu plus loin : l'exploitation

du gaz de schiste se heurte, nous dit-on « *aux engagements de l'UE qui prévoit de réduire l'usage de gaz fluorés de 80 % d'ici 2030* ». Dont acte, mais j'aimerais qu'on m'explique pourquoi, au sein de l'UE, seules la France et la Bulgarie ont totalement interdit la fracturation hydraulique tant pour l'exploration que pour l'exploitation ? Les autres pays ont accordé des permis d'exploration. Comprenez qui pourra ?

Dernier exemple pour ne pas lasser mes lecteurs ; l'agriculture qu'on est en train de tuer.

Sous prétexte de préserver l'environnement, on veut obliger quatre fois moins d'agriculteurs à produire dans des conditions identiques à celles du XIXe siècle pour nourrir deux fois plus de gens.

On veut supprimer la motorisation, soi-disant responsable de la pollution, et revenir à la traction animale. Chez certains viticulteurs, pour satisfaire une clientèle de bobos friqués, on laboure entre les vignes avec un cheval, on fait vieillir son vin bio dans des amphores, comme les Romains et le consommateur le paie trois fois plus cher que celui issu d'une vinification traditionnelle. Certains font déjà machine arrière car les défenseurs de la cause animale considèrent que la traction animale est une souffrance insupportable et inadmissible. On croit rêver !

Il faudrait donc revenir à la faux, la faucille et au fléau, maniés de la main de l'homme. Retour au Moyen Âge, avec son cortège de famines. L'écologie veut également supprimer ce qu'elle nomme outrancièrement « *pesticides* » des produits pourtant homologués selon des normes de sécurité identiques à celle des médicaments. Les normes européennes se sont attaquées aux nitrates qui permettent aux agriculteurs d'augmenter les rendements et la qualité de panification des farines.

L'emploi des nitrates d'origine synthétique est drastiquement

limité, contrôlé et sanctionné, mais même les nitrates d'origine naturelle, issus de la transformation de la masse végétale en humus, sont inclus dans le cycle des restrictions. La dernière manifestation de cette contrainte injustifiée réside dans la décision de la Commission européenne de diminuer les émissions d'azote de 50 % d'ici 2030. Cette décision a suscité la vive réaction des agriculteurs néerlandais pour lesquels elle entraînerait la fermeture de 11 000 fermes et menacerait la pérennité de 17 000 autres sur 53 000 que compte le pays. Devant le tollé, une prolongation de la norme de 170 kg/ha a été décidée avec étalement et respect intégral en 2025. Malgré la pression pour imposer cette notion de toxicité des nitrates, de nombreux scientifiques ont contredit cette thèse, et démontré des effets bénéfiques.

Ainsi le colloque international organisé à La Pitié Salpêtrière le 31 mars 2011 concluait :

*« Les données historiques, l'expérimentation animale, l'expérimentation aiguë humaine et l'épidémiologie établissent aujourd'hui que la consommation de nitrates est non seulement inoffensive chez l'homme, mais bénéfique. Dans ce sens, une classification des aliments a été proposée... basée sur le contenu en nitrates, nitrites et sur le pouvoir antioxydant. Les nitrates doivent donc désormais être considérés comme des nutriments nécessaires à la santé humaine. »*

La lutte contre le CO<sub>2</sub> incite les décideurs européens à imposer des règles pour limiter les émissions, mais aussi pour stocker le carbone. Les moyens préconisés sont le stockage dans le sol en favorisant les prairies et les forêts. Le CO<sub>2</sub> capté par les végétaux est en partie transféré dans les racines et est conservé un certain temps avant d'être « libéré » lors la mort de ces végétaux.

Pour être efficace, il faudrait donc remplacer les cultures par des prairies et de forêts.

Mais comment pérenniser des pâturages si on veut, en même temps, supprimer l'élevage ?

Il faut des animaux pour entretenir les prairies ! Et comment pense-t-on nourrir les populations si l'on remplace les cultures par des forêts ?

De plus, il a été démontré qu'un hectare de maïs transformait annuellement plus de CO<sub>2</sub> en oxygène et hydrates de carbone qu'un hectare de forêt. Cette transformation participe à la purification de l'air et à l'alimentation des populations, avec un cycle annuellement renouvelé et comme principales énergies motrices le soleil, l'eau et le travail des agriculteurs.

Cette focalisation des causes de la pollution sur nos paysans est à la fois injuste, nocive et malsaine. Selon l'idéologie des « *Khmers verts* » s'il n'y avait plus d'agriculteurs, il n'y aurait plus de pollution. Effectivement, pour que le bobo parisien ne soit plus incommodé par l'odeur des élevages quand il va à la campagne, « *il suffit d'acheter du poulet brésilien ou du bœuf argentin. Et pour ne plus utiliser d'herbicides, il suffit d'acheter à l'étranger. Même si les produits qui en proviennent contiennent des résidus, il n'y a pas ainsi de pollution des sols en France* » (3)

La crise de l'énergie, aggravée par le conflit en Ukraine, devrait nous faire comprendre que la dépendance alimentaire comporte des risques énormes. Les contraintes, les restrictions, les interdictions imposés par Bruxelles aux agriculteurs annihile ou tue leur compétitivité. Le déficit croissant de la balance commerciale agricole, qui en sept ans est passée d'un excédent de 6 milliards d'euros à un déficit de 300 millions d'euros, devrait nous faire réfléchir, à moins que tout cela soit voulu ?

Les conditions de travail des paysans, dont la pénibilité n'est pas reconnue, ne sont pas de nature à donner envie aux

jeunes d'aller vers les métiers de la terre. Les contraintes imposées par une réglementation qui change sans arrêt (et est toujours plus restrictive), sont aussi de nature à décourager les jeunes à reprendre une exploitation agricole. Nous allons à la catastrophe ! De 1982 à 2019, le nombre d'agriculteurs est passé de 1,6 million à 400 000, celui des ouvriers agricoles de 310 000 à 250 000. Et, plutôt que de soutenir une profession vitale, indispensable, pour le pays, nos technocrates européens s'ingénient à la rendre chaque jour plus pénible. Sauront-ils s'arrêter avant que nous ne soyons devenus totalement dépendants des importations alimentaires, à la merci du bon vouloir des producteurs étrangers, de leurs prix imposés ou d'une pénurie mortifère ?

Posons-nous la question de savoir à qui profite le crime ?

### **Éric de Verdelhan**

1)- « *Le gaz de schiste : la nouvelle donne énergétique* » de Guillaume Charon, paru en 2014.

2)- Il n'y a que les Socialistes pour inventer des dénominations pareilles. Ils n'ont rien redressé et le pays produit de moins en moins.

3)- Cité par Armand Paquereau dans « *Contrepoints* ».

<https://ripostelaique.com/les-ecolos-idiots-utiles-du-mondialisme.html>